

DECLARATION D'IMPOT 2020

des corporations et établissements de droit public ou ecclésiastique
et corporations du droit cantonal (communes bourgeoises,
corporations d'usagers, etc.)

Impôt cantonal et communal

Raison sociale et adresse:

N° contribuable	
Commune	
N° tél. / portable	
Adresse e-mail	
Personne de contact	

Informations généralesSiège :

Date de constitution :

Nom des représentants autorisés Nom, prénom et adresse- Présidence :

- Secrétariat :

- Responsable de la tenue des comptes :

Indications relatives au remboursement d'un éventuel trop-perçu d'impôtBénéficiaire :

IBAN de l'entité :

Observations



F504620 JU 012



F504620 JU 022

RENDEMENT NET

		Impôt d'Etat	
		Fonds bourgeois	Fonds forestier
		Date du boucllement →	
Eléments imposables			
1.	Excédent de recettes selon comptes		
2.	Recettes non comptabilisées ci-dessus, notamment :		
-	intérêts (y compris impôt anticipé)		
-	subventions		
-	débiteurs		
3.	Dépenses non admises fiscalement :		
a)	Dépenses provoquant une augmentation de valeur et nouvelles acquisitions débitées directement au compte d'exploitation (amortissements admis sous chiffre 6)		
	Constructions permanentes		
	Mobilier		
	Informatique, machines de bureau		
	Autres		
b)	Amortissements non admis selon tableau et amortissements financiers débités au compte d'exploitation		
c)	Versements aux fonds par le débit du compte d'exploitation		
d)	Distributions aux bourgeois ou ayants droit		
	Bois réparti en nature selon calcul du rendement <input type="text"/> stères à Fr. <input type="text"/>		
	Autres distributions		
e)	Autres dépenses non admises		
4.	Total des chiffres 1 à 3		
Déductions			
5.	Excédent de dépenses selon comptes		
6.	Amortissements admis selon tableaux		
7.	Prélèvements aux fonds		
8.	Autres déductions admises fiscalement		
9.	Total des chiffres 5 à 8		
10.	Solde déterminant (chiffre 4 moins chiffre 9)		
11.	Total des deux comptes bourgeois et forestier		
12.	Pertes reportées des exercices 2013 - 2019		
13.	Déduction selon l'article 76 al. 3 LI		20'000
14.	Rendement net imposable Etat 2020 (399)		



F504620 JU 032

		Impôt d'Etat
Capital au 31 décembre 2020 Base : Fonds propres		
1.	Fortune nette selon bilan	
2.	Fonds spéciaux selon bilan imposés comme bénéfice	
2.1	Fonds d'anticipation	
2.2	Fonds d'exploitation	
2.3	Autres fonds:	
3.	Réserves latentes imposées comme bénéfice	
4.	Total des chiffres 1 à 3	
Capital non imposable		
5.	A déduire le capital affecté à des services publics (montant capitalisé des versements effectués en faveur de la communauté sur la base d'actes de classification ou d'autres conventions entre municipalités et bourgeoisies) selon chiffre 5, page 4	
6.	Fonds d'anticipation	
7.	Déduction selon article 81 LI	50'000
8.	Total des déductions	
9.	Capital imposable (chiffre 4 moins chiffre 8) (699)	

Lorsqu'une partie de l'actif susmentionné comprend des **immeubles, exploitations ou établissements stables sis dans d'autres cantons**, il convient, en vue de la répartition de l'impôt, de spécifier le canton en cause, la nature de ces éléments de l'actif et la valeur imposable pour laquelle ils ont été déclarés ci-dessus.



F504620 JU 042

				Etat 2020	
Disjonction du capital affecté à des services publics					
1.	a) Livraison de bois à l'école et aux instituteurs	en nature			
		en espèces			
	b) Livraison de bois à la paroisse et aux ecclésiastiques	en nature			
		en espèces			
	c) Prestations en faveur de la municipalité				
	d) Autres prestations (les contributions volontaires ne peuvent être capitalisées)				
2.	Total des versements affectés à des services publics				
3.	Impôt l'Etat : capitalisé au taux de	<input type="text"/>	(minimum 0,5%, maximum 6%)		
4.	Fonds et éléments de fortune exempts d'impôts et figurant à l'actif				
5.	Total de la fortune affectée à des services publics (à reporter sous chiffre 5, page 3)				
Taux de capitalisation:					
6.	Rendement selon ch. 14, page 2	Fr.	<input type="text"/>		
7.	Augmenté des versements affectés à des services publics selon ch. 2, page 4	Fr.	<input type="text"/>		
8.	Total	Fr.	<input type="text"/>	:	<input type="text"/> (1% du capital sous chiffre 4, page 3) = <input type="text"/>

Les documents suivants doivent être joints à la déclaration d'impôt :

- formules annexes demandées dûment remplies et signées ;
- bilan de l'exercice commercial 2020 ;
- comptes d'exploitation des fonds bourgeois 2020 ;
- comptes d'exploitation des fonds forestiers 2020 ;

Nous attestons que les indications données sont exactes et complètes :

Lieu et date :

Signature :
